



La sanction d'un prof de la fac confirmée

Le professeur avait été sanctionné par la présidence de l'université de Caen après une accusation de harcèlement moral et sexuel.

Justice

En octobre 2020, un professeur de l'université de Caen-Normandie avait été suspecté d'avoir commis des agissements relevant du harcèlement sexuel et moral à l'encontre d'une de ses élèves. Une étudiante dont il supervisait les travaux de thèse.

Suite à un signalement, le président de l'université de Caen Normandie avait prononcé, le 18 novembre 2020, une mesure de suspension conservatoire pour une durée d'un an, sans suspension de traitement.

« Des comportements déplacés et ambigus »

L'enseignant avait contesté cette mesure en soutenant que les faits n'étaient pas établis et ne faisaient pas l'objet d'une sanction disciplinaire. Il s'était ensuite mis en arrêt maladie, alors qu'un nouvel arrêté de suspension pour une durée de deux mois prenait effet le 23 août 2021. L'intéressé demandait l'annulation pour excès de pouvoir de ces décisions ainsi que la mise à la charge de l'établissement d'une somme de 5 000 €.

Sollicité par le tribunal administratif de Caen, le Conseil d'État a examiné le dossier. Par une décision rendue le vendredi 26 mai, la plus haute juridiction confirme la légalité de la dernière mesure adoptée par l'université Caen-Normandie.

Certes, notent les juges, la première suspension, prononcée le 18 novembre 2020, était « **exclusivement fondée sur un signalement, non produit au dossier** ». Toutefois, lors d'une nouvelle audition, en mars 2021, en présence de quatre témoins, l'étudiante présumée victime a réitéré ses propos « **dans un témoignage circonstancié faisant état de comportements déplacés et ambigus** ».

Le Conseil d'État en conclut qu'« **eu égard au caractère suffisant de vraisemblance et de gravité et du retentissement de ces allégations au sein de l'université** », le président de l'université a pris à raison la décision de suspension de l'enseignant.

La sanction est donc confirmée.

Frédérique Jourdaa